

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Petit-Bonheur
Le lundi 23 octobre 2017 à 19 h**

Tableau des présences

	PRÉSENT	ABSENT	INVITÉ
Valérie Auger (enseignante)	x		
Sonia Avoine (enseignante)	x		
Suzie Bang (parent, secrétaire)	x		
Rachel Brodeur (parent)	x		
Nadia Gaucher (parent)	x		
Marie-France Lemaire (parent, vice-prés.)	x		
Louise Messier (directrice)	x		
Martine Lesage (service de garde)	x		
Patricia Perreault (enseignante)	x		
Isabelle Picard (parent)			
Sylvie Thibault (orthopédagogue)		x	
Bao Trinh (parent)	x		

Ordre du jour

1. Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)
2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2017 (rencontre extraordinaire) et suivis (adoption)
4. Parole au public (informations)
5. Correspondance adressée au conseil (informations)
6. Points de décision (approbation et résolution)
 - 6.1 Campagne de financement avec Humeur (suivi)
 - 6.2 Autres campagnes de financement
7. Points d'information
 - 7.1 Résumé des Normes et des Modalités d'évaluation
 - 7.2 Projet « En avant les filles »
 - 7.3 Activité Halloween
 - 7.4 Salon du livre
 - 7.5 Projet : À l'école, on bouge au cube et Force 4 !
 - 7.6 Aménagement de la cour d'école : phases 2 et 3 et Budget (Fonds à destination spéciale)
8. Autres points
9. Parole aux enseignants et à la direction
10. Parole à la représentante du service de garde
11. Parole à la représentante de l'OPP
12. Parole à la représentante du comité de parents
13. Dépenses du CÉ
14. Date de la prochaine réunion : Le lundi 20 novembre 2017, 19 h
15. Levée de la séance (adoption)

Présidente,

Direction, Louise Messier

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Présences, quorum, ouverture de la séance (constat et accueil)

		Début de la rencontre 19h08
2.	105-CE 17/18-11	Adoption de l'ordre du jour (adoption) SUR PROPOSITION dument faite par Bao Trinh et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 23 octobre 2017 avec modification du point suivant : • Ajout du point 8.1 : Communication aux parents, suivi du cross-country
3.	105CÉ 17/18-12	Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2017 et suivis (adoption) L'activité « Viens bouger dans la vallée » s'est bien déroulée. L'organisation était réussie, les enfants ont apprécié. L'école gagnante du projet Donnez au suivant a été annoncée sur la page Facebook du projet. SUR PROPOSITION dument faite par Patricia Perreault et adoptée à l'unanimité avec correction des différentes coquilles : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 25 septembre 2017.
4.		Parole au public (informations) Aucun public
5.		Correspondance adressée au Conseil (informations) Aucune correspondance
6.		Points de décision (approbation et résolution)
6.1	105CÉ 17/18-13	Campagne de financement avec Humeur (suivi) Il y a eu une entente entre le responsable, M. Noël et Mathieu Desnoyers l'année dernière. Louise Messier lui a fait part de la surcharge de travail engendrée par cette campagne. Il serait prêt à fournir quelqu'un qui pourrait s'occuper de ces tâches. Il semblerait qu'un soutien supplémentaire est offert à l'école l'Arpège et que cette dernière est satisfaite depuis. Discussion. Parmi les commentaires recueillis auprès de certains parents et enseignants, plusieurs mentionnent la nécessité d'avoir une source de motivation concrète pour inciter les gens à participer lors des campagnes de financement (buts précis, thermomètre de l'objectif, affiches, images, etc.). Marie-France Lemaire mentionne qu'il peut être intéressant d'explorer la possibilité d'obtenir des subventions : Chevaliers de Colomb, politiciens, Banque Nationale, Banque TD, compagnies privées, etc. 1^{er} : établir un comité 2^e : envoi des lettres Il est proposé de ne pas faire de campagne de financement cette année, seulement de la sollicitation Résultat du vote : • 6 pour • 0 contre

		• 4 abstentions Un comité sera mis en place pour valider ce qui est voulu dans la cour et les prix pour les différents objectifs. Ensuite, il y aura envoi de lettres. IL EST RÉSOLU de ne pas faire de campagne de financement cette année et d’opter pour de la sollicitation.
6.2	105CÉ 17/18-14	Autres campagnes de financement SUR PROPOSITION dument faite par Valérie Auger et adoptée à l’unanimité : IL EST RÉSOLU de ne pas faire de campagne de financement cette année et d’opter pour de la sollicitation.
	105CÉ 17/18-15	Activité Maison hantée Une sortie à la maison hantée organisée par l’école internationale de McMasterville IL EST RÉSOLU d’adopter l’activité de maison hantée pour les 4^e-5^e-6^e années à l’unanimité.
7.		Points d’information
7.1		Résumé des Normes et des Modalités d’évaluation Présentation des points ayant été modifiés/ajoutés pour la 2^e année en exemple. Les normes et modalités d’évaluation pour chaque niveau se trouvent sur le site de l’école.
7.2		Projet « En avant les filles » Louise Messier a rencontré Marie-Claude Petit la semaine dernière. Le projet va aller de l’avant, tel que décidé lors de la dernière rencontre du CÉ. Présentement, elles explorent les manières de diminuer les coûts d’inscription pour les parents. Elle tente de faire reconnaître son organisme comme une OSBL afin d’avoir accès à des subventions. Elle a parlé d’une conférence pouvant offerte aux parents : « Être une fille aujourd’hui, un défi? » Elle a proposé la période du 15 mars au 31 mai pour les activités. Elle va venir rencontrer les élèves à l’hiver.
7.3		Activité Halloween Les enfants pourront être déguisés toute la journée. Des activités sont organisées en lien avec des énigmes dans le noir. Les 4^e-5^e-6^e année vont visiter la maison hantée à l’école internationale de McMasterville en après-midi. Il y aura distribution de cupcakes par l’OPP le matin. Proposition de faire l’achat de produits Ange-Gardien pour les enfants connus
7.4		Salon du livre Le Salon du livre, en partenariat avec la librairie Boyer, aura lieu le 29 novembre, de 15h30 à 19h pour les parents.
7.5		Projet : À l’école, on bouge au cube et Force 4!

		Les recherches démontrent que, plus les enfants sont actifs, meilleure est leur concentration. Louis-Martin et Martine Lesage explorent différents moyens d'amener les enfants à être actifs au moins 60 minutes par jour. L'école s'est inscrite au projet « À l'école, on bouge au cube ». Louis-Martin a été libéré une journée pour mettre en place des activités pour chaque niveau et une activité-école. Dans le cadre de ce projet, si l'école est retenue, l'argent permettra de payer les frais liés à ces activités. Martine Lesage présente un projet offert par Reebok qui offre une boîte avec matériel et cartable avec programmation très détaillée des activités pouvant être faites avec les enfants. Ces activités seraient offertes de 7h15 à 7h45 deux matins par semaine. Louise Messier rappelle que le défi sera d'assurer la pérennité de ces activités.
7.6		Aménagement de la cour d'école : phases 2 et 3 et Budget (Fonds à destination spéciale) Présentation du fonds à destination spéciale 2017-2018.
8.		Autres points Suite à une problématique vécue la semaine dernière entourant l'activité de cross-country. Les parents demandent s'il serait possible de recevoir toutes les informations soient envoyées par courriel. Louise Messier va faire la vérification auprès de la secrétaire et un suivi sera fait.
9.		Parole aux enseignants et à la direction Valérie mentionne que l'activité de cross-country a encore été très appréciée. La 1^{re} communication arrive tôt ce qui rend la tâche plus difficile pour statuer sur l'évolution de l'enfant.
10.		Parole à la représentante du Service de garde La journée pédagogique, sous le thème de la magie s'est déroulée vendredi dernier. Les prochaines journées auront lieu les 16 et 17 novembre : Récré-o-fun et Noël en pyjamas.
11.		Parole à la représentante de l'OPP Présentement, il y a une boîte pour recueillir des décorations d'Halloween. Ces dernières seront posées jeudi et il y aura distribution des cupcakes le matin de l'Halloween. Rachel demande s'il serait possible d'avoir un petit coin pour pouvoir entreposer les décorations qui occupent son sous-sol pour l'instant. Natasha Monette Marie-France Lemaire mentionne que la maison de production Oulala offre des spectacles adaptés aux différents groupes d'âge.
12.		Parole à la représentante du comité de parents En consultation pour 2 politiques. Les parents recevront des informations par courriel sous peu. Bao Trinh mentionne que notre école fait bonne figure autant sur le plan de l'organisation et l'implication.

13.		Dépenses du CÉ
14.		Date de la prochaine rencontre : Le lundi 20 novembre 2017, 19 h
15.	105-CÉ 17/18-16	Levée de la séance (adoption) SUR PROPOSITION dument faite par Nadia Gaucher et approuvée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance à 21h09